

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITES LOCALES ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE

UNITE NATIONALE D'INSTRUCTION ET D'INTERVENTION

Identification fiscale n°408002002100046

AVIS DE CONSULTATION N°02/2022/UNII

Conformément à l'article 13, au titre des procédures adaptées, du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Unité Nationale d'Instruction et d'Intervention de la Protection Civile (UNII) - Dar El Beida, invite les opérateurs économiques à prendre part à la consultation qu'elle lance pour **l'Acquisition de 19 000 Kg d'aliments séchés (croquettes à base de volailles) pour chiens de travail.**

Les soumissionnaires doivent prendre en considération les délais d'exécution qui ne doivent pas dépasser la fin de l'exercice en cours, soit fin 2022.

Les opérateurs économiques (personnes physiques ou morales) intéressés par cet avis peuvent retirer **le cahier des charges**, munis d'une copie du registre de commerce ou statut de la société et du cachet de l'entreprise, auprès du **bureau des marchés, sis à Route de l'aéroport, Dar El Beida (Alger), ouvert tous les jours de la semaine (sauf le week-end), de 8h 30 mn à 12h00mn et de 13h 30 mn à 16h00 mn.**

En plus de cette exigence, les postulants doivent fournir un dossier de consultation comportant les documents suivants :

Au titre du dossier de candidature :

1. La déclaration de candidature, jointe en annexe, renseignée, datée et signée ;
2. La déclaration de probité, jointe en annexe, renseignée, rempli et signée ;
3. La copie du registre de commerce en cours de validité, ou statuts pour les sociétés ;
4. Le document justifiant de la délégation de signature si nécessaire ;
5. CNAS et CASNOS en cours de validité ;
6. Casier judiciaire du gérant en cours de validité ;
7. Carte d'immatriculation fiscale ;
8. Extrait de rôle apuré ou échéancier de paiement ;
9. Domiciliation bancaire ou chèque barré ;
10. Echantillon obligatoire ;

Au titre de l'offre technique :

- La déclaration à souscrire, jointe en annexe, renseignée, rempli et signée,
- La fiche technique de fourniture proposée jointe en annexe III, Il est autorisé de joindre également toute documentation démontrant que celle-ci correspond de façon substantielle aux prescriptions de spécifications techniques demandées dans le cahier des charges.
- Le présent cahier des charges avec l'ensemble de ses pages paraphées, revêtu de la signature et du cachet du soumissionnaire portant à la page 04 la mention « lu et accepté ».

Au titre de l'offre financière :

- La lettre de soumission, jointe en annexe, renseignée, remplie et signée,
- Le bordereau des prix unitaires (B.P.U), rempli et signé
- Le détail descriptif, quantitatif et estimatif (D.Q.E), rempli et signé

Les documents sus indiqués, doivent être insérés dans une enveloppe anonyme, ne portant extérieurement que la mention, ci - dessous :

"Consultation N°02/2022/UNII "
« Acquisition de 19 000 Kg d'aliments séchés (Croquettes à base de volailles) pour chiens de travail »
"A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres"

- **La durée de préparation des offres : 10 jours**
- **Date et heure limite de dépôt des offres : 18 Mai 2022 à 12H00 mn.**
- **Durée de validité des offres : Trois (03) mois et 10 jours.**

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis, qui se déroulera le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres soit : **18 Mai 2022 à 13H30 mn.**

L'UNII